



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Par arrêté complémentaire n° 21 254 du 29 août 2025 sont mis à jour les aménagements pérennes et transitoires permettant des économies de prélèvements d'eau et la limitation des rejets dans le milieu ainsi que des mesures de gestion de crise applicables à la Société Heidelberg Materials France Granulats pour la carrière qu'elle exploite au lieu-dit « Le Carroi Potet » à La Celle-Saint-Avant.

Le texte intégral de l'arrêté peut être consulté en mairie de La Celle-Saint-Avant et sur le site www.indre-et-loire.gouv.fr.